

Guido Pagliarino

Le juge et les sorcières
(Une enquête du 16ème siècle)

Roman historique



Guido Pagliarino

Le Juge Et Les Sorcières

«Tektime S.r.l.s.»

Pagliarino G.

Le Juge Et Les Sorcières / G. Pagliarino — «Tektime S.r.l.s.»,

ISBN 978-8-88-535656-6

ISBN 978-8-88-535656-6

© Pagliarino G.
© Tektime S.r.l.s.

Guido Pagliarino

Le juge et les sorcières (Une enquête du 16^{ème} siècle)

Roman historique

© 2017 Guido Pagliarino

Traduit de l'italien en français par Giovanni Pantano

Copyright de l'œuvre inédite 1991-2001 Guido Pagliarino

Première édition (sous le titre « Un'Indagine del 500 », ISBN: 88 - 87926 - 89 1, copyright 01/01/2002 - 31/10/2006 Prospettiva editrice sas

Deuxième édition (sous le titre « Il Giudice e le Streghe », ISBN 10: 88 - 7418 - 359 - 3, ISBN 13: 978 - 88 - 7418 - 359 3, copyright 01/11/2006 - 30/11/2011 Prospettiva editrice sas

Droits restaurés à l'auteur, copyright Guido Pagliarino, à partir de 01/12/2011

Table des matières

[Préface de l'auteur aux deux premières éditions](#)

[Guido Pagliarino, Le juge et les sorcières \(Une enquête du 16^{ème} siècle\), Roman historique](#)

[Postface de l'auteur à la troisième édition](#)

[Préface de l'auteur aux deux premières éditions](#)

Ce roman se situe à une époque d'hystéries religieuses, de chasse aux sorcières et de femmes-objet, même si l'amour du prochain était au centre des préceptes chrétiens et que le Nouveau Testament clamait que « il n'y a pas d'homme et la femme, car tous sont égaux dans le Seigneur ».

Il s'agit toutefois d'une œuvre de fiction. Je me suis efforcé de m'immerger dans la mentalité du 16^{ème} siècle car, comme le savent bien les historiens, il faut regarder le passé en se libérant des façons de sentir contemporaines, pour éviter les anachronismes. À titre d'exemple, la peine capitale est considérée de nos jours, comme une atrocité, alors qu'au 16^{ème} elle était vue comme une punition normale et on pensait que la mort amnistiait l'assassin repentant de tous ses péchés, et l'envoyait tout droit au Paradis. Comme nous le verrons, la torture était combattue bien avant l'arrivée de Beccaria.

Il y a des personnages imaginaires et d'autres réels. Le protagoniste est une figure historique, dont le trait contre la sorcellerie fit la renommée. On sait que c'était un avocat. Il ne semble pas qu'il fût juge pontifical comme je l'imagine. Je le décris comme un homme privé d'autodéfense. Par contre, en ce qui me concerne, j'ai voulu introduire de l'ironie et de la fantaisie involontaires dans certains de ses comportements, descriptions et considérations. L'avocat Ponzinibio et le terrible dominicain Spina sont eux-aussi des personnages réels, outre, naturellement, les autres grandes figures historiques de l'œuvre. Même Balestrini, l'ensorcelé, a véritablement vécu, même s'il vivait dans le Piémont et non dans le Latium : un cas qu'aujourd'hui on associerait à de la mythomanie et de la schizophrénie avec des penchants suicidaires. Le jeune évêque Micheli est, par contre, un personnage de fiction, même s'il préfigure d'autres prélats qui furent accusés d'hérésie pour avoir prêché la charité évangélique, les cardinaux Pole, Sadoletto et Moronte. Sont aussi inventés, outre des personnages de second ordre comme Mora, le chevalier Rinaldi, le prince de Biancacroce. J'ai gardé ce dernier toujours en arrière-plan, prêt à surgir.

L'idée du roman m'était venue après que j'aie fait des recherches sur la chasse aux sorcières dans le but de comprendre, pour le moins, les raisons historico-sociales de tant de barbaries à l'apogée de la Renaissance. Tout ce que je découvris se retrouve résumé dans les considérations de l'avocat Ponzinibio, de l'évêque Micheli, du chevalier Rinaldi et, à partir d'un certain point de l'œuvre, de celles du protagoniste.

Guido Pagliarino

Guido Pagliarino

Le Juge et les Sorcières

(Une Enquête du XVI^eme Siècle)

Roma - n historique

(traduit de l'italien par Giovanni Pantano)

Chapitre I

En l'an de grâce 1517, moi, Paolo Grillandi, jeune juriste de vingt-six ans, je fus nommé juge au barreau du Tribunal de Rome. J'ai commencé mon apprentissage auprès du Juge Général Astolfo Rinaldi, des pratiques des procès contre les criminels, tous, mais surtout les supplicés du mal qu'on appelle démons.

Bien avant mon entrée en magistrature, du temps où Innocent VIII, promulgua, en 1484, la bulle Summis Desiderantes déclarant la guerre au malins et malines en en précisant les critères pour les identifier, de très nombreux procès en sorcellerie avaient été instruits, comme jamais auparavant. Sa Sainteté avait compris que le nombre de personnes concernées avait fortement augmenté, des hommes mais surtout des femmes, qui pratiquaient la magie et avait ainsi déclaré « qu'il était absolument nécessaire d'être impitoyable et sans indulgence à leurs regards ». L'issue n'avait pas été heureuse et se traduit par de nombreuses condamnations pour ensorcellement, emprisonnement et le bûcher pour les envoûtements.

Le Marteau des Sorcières, que les doctes dominicains Sprenger et Kramer rédigèrent en 1486, à la demande d'Innocent VIII, et qui nous avait été, et était encore, d'une aide irremplaçable, prévoyait chaque situation et instruisait comment punir les malins. Malheureusement et malgré les succès, le diable était montré plus déterminé, de sorte que le nombre de sorciers et sorcières avait continué d'augmenter, et semblait même croître avec celui des procès. Du moins, c'était mon opinion. En effet, la majorité des inculpés avouaient sous la torture ; même qu'une accusée, cette Elvira que je ne pourrai jamais oublier, avait capitulé devant moi en l'absence de toute menace. Elle nous avait été livrée avec la simple requête formelle d'obtenir sa grâce. Nous savions très bien qu'il valait mieux ne pas en tenir compte, sans risquer d'être, nous-mêmes, soumis au jugement : il ne s'agissait de rien de plus que de choisir la peine, une fois les aveux obtenus. La femme avait été dénoncée pour avoir ensorcelé un certain Remo Brunacci, un habitant de Grottaferrata, comme elle. Le témoignage du curé de paroisse avait été prouvé, de sorte qu'hormis la victime, il n'avait pas été nécessaire d'interroger d'autres administrés : Brunacci était vu soustraire le membre viril par un tour de magie par la sorcière et s'en était confié à l'archiprêtre. Celui-ci lui avait alors demandé qu'on dénouât sa braguette et vérifia lui-même ; de fait, comme il en témoigna par la suite, le membre avait disparu. Il avait alors confié le fidèle à faire pénitence : jeûner et boire de l'eau bénite, et prier le Ciel de restaurer l'objet volé. Afin qu'il pût mieux se concentrer sur sa prière, il avait enfermé le pénitent dans une petite pièce vide du presbytère, après lui avoir donné un seau de cette eau, où il resta un jour et une nuit. Quand, finalement, il le libéra, le curé l'examina à nouveau et le membre viril était à nouveau apparu, à la grande joie et émerveillement de Remo qui, à peine congédié, avait conté son histoire à tout le village. L'Inquisition avait donc reçu une lettre anonyme, suivie d'une autre, officielle, de l'archiprêtre.

A cette époque je supportais de telles dénonciations avec une indignation partagée. Même ma famille avait été soumise aux torts extrêmes d'une stryge. A neuf ans, une fois avoir appris à lire, écrire et compter, j'étais dans l'atelier de mon père, maître cordonnier, tandis que ma mère, qui toute sa vie avait été un exemple de sainteté, avait été brusquement prise d'une fièvre maligne et mourut. J'étais fils unique, bien que les miens eussent souhaité une nombreuse progéniture à vouer à l'art familial.

Combien de fois ma mère n'avait-elle pas pleuré, en pleurant, que ce devait être la sage-femme qui avait aidé durant l'accouchement, l'enfant en empêcher : elle s'acharnait disputée avec elle, peu de mois après ma naissance, pour une question de lingettes d'hygiène ; cette femme devait donc avoir envoyé : il est du domaine public que les guérisseuses et les sages-femmes sont des sorcières suspectes pour le seul fait de leur art ; le marteau des Sorcières fait allusion à ces femmes comme des malines en puissance. Craignant une vengeance dont j'étais moi-même l'objet, mes parents en parlaient qu'entre eux. Malheureusement, un soir, les deux garçons d'atelier étant à table avec nous comme à l'habitude (le couvert faisant partie de leur salaire), mon gendre avait bu pas mal et était en proie à une profonde tristesse. Il ne tint plus sa langue et révélait le secret. L'un des deux devait avoir raconté son tour, sinon les deux. C'est ainsi que, deux jours plus tard, ma mère se trouva nez à nez avec la sage-femme, sur le seuil de sa maison, qui telle une vipère, lui avait soufflé qu'une femme comme elle, qui allait tout raconter, ne méritait que les malheurs. Un mois plus tard, frappée par le sortilège de cette dogmatrice sorcière, ma mère était défunte. Mon père, envahi par le deuil et le remords d'avoir provoqué la riposte de cette jeteuse de sorts, s'acharnait d'empêcher de rosser les garçons, même si cela n'eût pas changé le destin de sa femme adorée et comme si la boisson n'avait pas été la première cause de ce qui était arrivé. Ce fut gonflé de haine et de courage, qu'aux funérailles, il dénonça la sage-femme publiquement ; le seul fait qu'elle n'était pas là, à prier la morte, suffisait pour l'accuser. Le curé en avait avisé l'Inquisition. Cependant la strige, que quelqu'un avait prévenue, on soupçonnait même que ce fut le diable en personne, s'acharnait à clipser à jamais et ne fut jamais punie. Jusqu'à ce moment, je ne faisais que pleurer et me taire. Une fois que je fus au courant de la fugue de l'assassin, j'explosai : « Je la retrouverai ! » avais-je crié à mon père. « Je la punirai par le feu, elle et toutes celles qui lui ressemblent ! » Je n'en dormais pas, et j'en avais tant dit pendant des jours et des semaines que mon père, lui aussi avide de justice, avait demandé conseil au curé. C'est ainsi qu'on m'orienta vers des études de juriste, alors que je continuais à travailler dans l'atelier Grillandi, autant que possible. C'est pour cela qu'à force de battre le fer, mon bras droit s'était fortement musclé et, avec le temps, était devenu presque deux fois plus gros que le gauche. Deux ans plus tard environ, mon père s'était remarié avec une veuve sans enfants. Après quelques mois à peine, l'épouse fut prise de violentes douleurs au ventre et mourut en quelques jours. Mon père s'était marié une troisième fois, avec une cousine. Il en eut un enfant, mais en venant au jour, on eut l'horreur de la découvrir bicéphale et, durant le terrible accouchement, aussi bien la mère que la fille d'accouchèrent, la première irrémédiablement bouleversée par la tête fourchue du nouveau-né, la seconde pour n'avoir pu respirer. La sorcière continuait, de loin, de lancer des sorts à toutes les femmes de la famille. Notre haine pour elle s'en trouvait encore augmentée, pour autant que ce fût possible. Une fois arrivé au doctorat, comme c'était la coutume, mon père acheta ma charge de juge, par ses bons offices de prélat et à grand renfort de dons qu'il distribua aux puissants. Il fit même un cadeau au curé. Mon père n'avait plus ni économie, ni argenterie, ni arme, de sorte que pour acquiescer le matériel nécessaire à la fabrication de nouvelles copies, il avait dû solliciter un emprunt auprès d'une banque. Avec les années, j'aurai compensé son sacrifice en lui reversant un dixième de chacune de mes soldes.

On n'a plus jamais retrouvé l'assassin de ma mère ni de mes belles-mères, mais mon cœur exultait à chaque fois qu'une sorcière était arrêtée. Je me rappelle la fois où on nous avait amenés Elvira, je m'étais exclamé devant Astolfo Rinaldi : « Chaponner un honnête homme ! Ah ! Justice sera faite. » Le juge avait laissé de masquer un bref sourire, que j'avais interprété comme : « Oui, désormais c'est nous de nous en occuper » ; et il avait prononcé le mot : « Boccace ». Je savais qu'il appréciait

beaucoup le D^ocam^oron, texte qui, alors, ^otait en libre circulation jusqu'À ce que Paul IV introduis^ot l'Index des Livres Interdits, mais je ne connaissais pas encore cette ^ouvre et je n'aurais pas compris ce que le juge avait sous-entendu, ni n'aurais os^o en demander l'explication, pour ne pas para^otre inculte. Ma pr^of^orence allait aux ^ouvres aust^ores et, surtout, À l'Enfer de Dante qui m'apparaissait presque comme le symbole de mon ^ouvre h^oro^oque contre le malin et ceux qui s'^otaient ^ogar^os dans sa « for^ot sauvage ».

Elvira avait ^ot^o captur^oe et emprisonn^oe selon la pratique. Le chef des gendarmes, flanqu^o de deux gardes arm^os et d'un inquisiteur dominicain, avait frapp^o À sa porte. A peine ouverte, ils l'avaient b^oillon^oe sans m^ome lui laisser le temps de parler, puis ligot^oe et conduite À Rome et l^o, elle fut emprisonn^oe et mise au pain et À l'eau dans une cellule de l'Inquisition, en attendant d'^otre jug^oe. Une fois la condamnation religieuse prononc^oe, elle nous avait ^ot^o livr^oe pour ^otre soumise au proc^os s^oculier, o^ol^o ^otaient pr^osents, outre Rinaldi et moi-m^ome, l'inquisiteur et les deux t^omoins, Brunacci et le cur^o, que nous avons d^oj^o interrog^os. L'inculp^oe ne pouvait pas nous voir, par contre nous ^otions m^ome de la voir et lui parler par des ouvertures pr^ovues. L'inculp^oe avait d^oj^o ^ot^o ligot^oe, nue, et de telle sorte À pouvoir atteindre, apr^os quelques torsions, chaque partie de son corps. Sit^ot qu'elle e^ot entendu ma voix et avant m^ome que je la menassai de la torturer, Elvira avait tout avou^o. Je n'en fus pas surpris, nous savions qu'elle avait fait pareil face À l'Inquisition. Elle m'avait dit que c'^otait d'^osormais depuis ses quatorze ans qu'elle ^otait sorci^ore et, r^opondant À mes questions pr^ocises selon la casuistique du Marteau des Sorci^ores, elle avait reconnu avoir tu^o et malmen^o du b^otail et des cultures ; d'^otre l'assassin d'hommes et de jeunes gar^oons ; qu'elle se lubrifiait le con avec une graisse thaumaturgique, qu'elle y enfilait le manche d'un balai et que c'est gr^oce À ces artifices qu'elle volait au sabbat du diable, auquel participait le prince noir en personne, qu'elle et d'autres sc^ol^orates l'y adoraient ; et que le malin, apr^os que l'assistant À l'arri^ore lui e^ot lev^o la queue et chaque personne pr^osente rendu hommage comme attendu en lui baisant le troufignon pestilentiel, s'accouplait avec chacune des sorci^ores, selon et À la fois contre toute nature, À l'aide de son organe m^ole fourchu ; et qu'elle, envo^oteuse, tenait dans une cage, ce que personne hormis le diable et elle-m^ome ne pouvait voir, les membres virils de tous les hommes qu'elle avait ensorcel^os, plus de vingt, et qui se mouvaient comme des oiseaux vivants et mangeaient de l'avoine et du bl^o ; et que le diable venait de temps en temps admirer chez elle, pour s'amuser. Je lui demandai finalement si Lucifer s'^otait manifest^o À elle sous les traits fameux du « beau Ludovic », c'est-À-dire tel un « homme dans chaque partie de son corps sauf les pieds, qui eux, ressemblaient toujours À des pattes d'oie, compl^otement retourn^oes, l'avant en arri^ore et l'arri^ore en avant ». Elle avait r^opondu que oui. Reconnue coupable de p^och^os de m^ome que de m^ofaits de toutes sortes, et en premiers, l'homicide et la mutilation de chr^otiens, comment e^ot-on pu ne pas la br^oler ? Cependant, ayant avou^o sans d^olai, on lui avait accord^o la grande mis^oricorde d'^otre ^otrangl^oe avant de faire partir le feu. Malgr^o cela, une fois contre le m^ot et juste avant que le bourreau ne la strangul^ot avec la corde qui lui serrait la gorge, elle nous maudissait tous. Je ne m'^otais alors pas donn^o beaucoup de peine, je savais que l'aveu repr^osentait l'^opreuve supr^ome ; mais, comme toujours, je me montrai fier du bon service rendu À Dieu et, ainsi, À la m^omoire de ma m^ore.

J'^otais tellement convaincu du tr^os grave danger que repr^osentait la sorcellerie que, plus tard, en 1525, je publiai un Trait^o des Sortil^oges, en guise d'illustration et d'avertissement. Cette ^ouvre avait augment^o, h^olas ! ma bonne r^oputation aupr^os de l'Inquisition papale monastique. Au nom de la v^orit^o, je dois n^oanmoins ajouter qu'en exprimant mes dol^oances, je n'ai pas voulu dire que les ph^onom^ones diaboliques n'^otaient ou ne soient, qu'une simple apparence. Au contraire, moi-m^ome, j'assistai une

fois, en personne, glacé, à un phénotype de possession évident, que je raconterai plus loin ; c'est certainement un procès, dont je parlerai aussi, qui compta les inculpés parmi les plus sers serviteurs de Satan. Je suis désormais convaincu cependant que, pour une grande partie, les sorcières et sorciers ne furent pas tels que je les vis et qu'en conséquence, je me trompai presque à chaque fois.

Chapitre II

Le doute commença à naître cinq ans après la publication de mon livre.

C'était le deuxième après-midi d'une journée tiède de fin d'hiver, qui finissait. Avant de prendre la direction de ma maison, à pieds comme de coutume, je m'étais arrêté au marché alimentaire et textile qui occupait toute la place du tribunal. C'était l'heure à laquelle on commence à replier les tréteaux et à offrir la marchandise à meilleur prix. Je m'achetai une poularde vivante, que je fis occire et me l'emmenai à la maison en bandoulière, la tenant par les pattes de la main droite, tandis que de la gauche, je serrais la poignée de mon parapluie, comme à chaque fois que je parais. Je voulais paraître fier et puissant, comme toujours, sans sembler embarrassé par ce volatile ; et, comme attendu, chacun m'avait salué de la main et autant du couvre-chef, tant sur la place que sur le reste du chemin, sauf à ! Eh bien, un gamin m'connu et couvert de haillons trempés, qui, quand je fus presque arrivé au portail de ma maison, à défaut de s'être esquivé, m'avait même bousculé, s'encourant sans demander pardon, ignorant mon indignation : « Holà ! Holà ! ». Pire encore, alors qu'il était éloigné de plusieurs enjambées et perdu dans la foule, j'avais dû subir de ce deux fois rien, le vil déshonneur d'une bruyante ructation. Ce n'est qu'après que je compris que c'était le Ciel qui m'en voulait de mon arrogance et que c'était sans doute aussi un signe précurseur de la visite qui s'ensuivit, peu de temps après ; mais au moment-même, j'étais meurtri. Une fois chez moi, dans mon appartement près du tribunal où j'habitais seul avec un serviteur, je chassai ma colère en m'aspergeant la tête d'eau froide et le priai de veiller à ce que la poularde fût rôtie comme il le fallait. Ce n'était pas la saison, sans quoi je l'eusse enjoint de la frire dans le jus de ce fruit tout nouveau que certains appellent la pomme dorée mais qui, une fois à maturité, est un rouge feu, si bien que, comme me l'avait expliqué un espion quelques mois auparavant, le petit peuple, qui, pour autant qu'il sache que personne ne puisse l'entendre, a coutume d'appeler ce plat délicieux : « poulet à la diable » ou, dans le dialecte de la plaine romaine, « er pollo a la dimonia »¹ ; mais les experts en monologie que j'avais immédiatement conviés à goûter ce mets avec le dernier scrupule, avaient, à plusieurs reprises, conclu que le démon n'avait pas élu domicile dans ce délicieux plat et que tout chrétien pouvait en manger sans pécher, fût-ce du bout des lèvres.

J'enfilai ma robe de chambre à mon aise, je m'assis confortablement sur le banc de mon bureau en attendant le dîner et me préparais à reprendre la lecture de Roland Furieux, quand on frappa soudain à la porte.

Le serviteur m'annonça la visite de l'avocat Gianfrancesco Ponzinibio. C'était lui l'auteur malfamé d'un traité contre la chasse aux sorcières, imprimé une dizaine d'années plus tôt, que je n'avais pas lu mais que je connaissais par les attaques véhémentes du théologien dominicain et chasseur des serviteurs du damné Bartolomeo Spina, contenues dans son Quaestio de Strigibus, publié deux années après ce grimoire blasphémateur. Les critiques du moine avaient mis en danger le fol avocat, entre autre parce que Spina était un personnage important et un fonctionnaire à court par le Medici de Milan qui, cette même année 1523, avait été élu pape sous le nom de Clément VII et qui l'avait promptement élevé au rang de cardinal puis, peu de temps après, à celui de Grand Inquisiteur.

Il faut dire aussi que je n'étais plus un magistrat bête et que, en tant que Juge Général, tout désormais m'était soumis au sein du tribunal de Rome, après que je

montai moi aussi dans l'estime de Clément, trois ans plus tard. En effet, durant le grand sac de la Ville Eternelle provoqué par les conflits impériaux de 1527, je m'étais engagé, au risque de ma vie, à sauvegarder les documents des procès en cours et, autant que possible, ceux du passé. Selon moi, c'était précisément à cause de mon pouvoir au sein du tribunal que Ponzinibio s'était adressé à moi ; et il en avait eu l'audace parce que, d'ordinaire, il se faisait fort de la protection d'un autre dominicain, l'austère monseigneur Gabriele Micheli, de vingt-sept ans à peine, mais plutôt savant, issu d'une famille puissante et très estimé dans la Ville.

C'est par respect pour l'œuvre que, qui, par-dessus tout et d'habitude en ce temps, avait la réputation d'un saint, que je rejetais Ponzinibio.

Dans son traité, l'avocat avait nié la réalité des chevauchées volantes en balai ainsi que les sabbats, et condamné l'instrument de torture comme outil pour obtenir des aveux. Eh bien, cela semble incroyable, cependant, à peine m'eût-il salué, comme il se devait, qu'il m'adressa : « Mame vous, votre Seigneurie, vous avoueriez être un sorcier si on vous tenaillait les testicules avec des pinces embrasées ! »

Je m'en indignai profondément : comment osait-il me parler de la sorte, sans autre forme de politesse, sans le respect voulu, sans contour. Des pinces embrasées ! à moi ? « Soyez sûr mon bon seigneur », lui retournai-je le visage rembruni, mais d'une voix polie et sans me décontenancer le moins du monde, « que beaucoup de sorcières avouent non seulement sans avoir souffert la torture, mais avant même qu'elles n'en soient menacées. » J'avais exagéré, car seule Elvira s'était comportée de la sorte, mais je rappelais que j'avais su fermement confirmer ma conscience, qui du reste, n'en avait pas vraiment besoin.

« Avec votre permission, très éminent juge », poursuivit le dameret, comme s'il n'avait rien entendu, « je remonterai encore de quelques siècles, pour mieux vous faire comprendre. »

Encore une impertinence ! J'eus l'envie de le faire chasser par mon serviteur, mais songeant à la noble et puissante figure de son protecteur, je me contins.

« Revenons au début du dixième siècle », reprit-il, « a un manuscrit du moine Regino di Prüm, aujourd'hui dans les mains du sage monseigneur père Micheli, c'est-à-dire la transcription du Canon Episcopi, qui remontait lui aussi à plusieurs siècles. »

« Le Canon Episcopi ? » répéta-t-il, en montrant un début d'intérêt : « Des premiers siècles de l'Église ? »

« Oui, vous pourrez le lire en vous adressant à son propriétaire actuel, dont je suis ici le messager ; mais en attendant, si vous le permettez, je vous en entretiendrai. »

Je m'avais jusqu'alors gardé debout, à la porte de mon étude. Le sachant ambassadeur de nombreux dignitaires, et d'ordinaire piqué d'orgueil, je le priai de s'asseoir, et je fis de même.

« Magies et sorcelleries », continua-t-il à peine assis, « parcourent toute l'histoire de l'homme, bien avant le Christianisme. Les rites sorciers sont décrits dans la littérature antique, comme chez Apulée, et de brillants lettrés les considèrent comme un nouvel objet de lecture et d'étude ; de plus, la découverte et la recherche portant sur des textes très anciens, comme les Hermetica et la Cabale, de Giovanni Pico des Contes de la Mirandole et de la Concorde ! »

A nouveau agacé, je m'interrompis, « Mon docte seigneur, ces choses sont, hélas, exactes et bien connues même de pauvres idiots comme le Juge Général qui patiemment vous prête l'oreille ; mais elles ne nous dictent qu'une plus grande vigilance et le devoir de nous défendre. Il est certifié que le démon a agi tout au long de l'histoire ! Vous pensez même en apprendre ? Vous croyez que je ne connais pas, par exemple, la vieille sorcière d'Endor qui prédit le sort de Saül ? », ajoutai-je pour cacher mon savoir, faisant allusion au premier

fait qui m'aurait passé par la tête ; je fis une moue de la bouche et le fixai dans les yeux pour qu'il détourne le regard ; il n'en fit rien mais me sourit ; puis il opina de la tête et l'inclina, comme pour s'excuser, puis la releva brusquement et reprit : « Pardonnez-moi, mon juge, mais il ne s'agissait que d'une innocente entrée en matière. Je ne voulais absolument pas mettre en doute votre savoir. »

Je fis mine d'accepter ses doléances en baissant le chef, mais plus brièvement que lui : « Venez au Canon Episcopi », lui conseillai-je, « ou je ne vous retiendrai pas davantage » ; et je commençai à tapoter lourdement le bras de mon fauteuil des doigts de ma main droite.

Accablant le flux de ses paroles, Ponzinibio poursuivit : « Le Canon, pardonnez-moi, votre Seigneurie, prétend qu'il existe des femmes teigneuses qui croient chevaucher des bêtes de nuit avec la déesse Diane et couvrir de longues distances en peu de temps et, dans des lieux secrets, de commettre des crimes blasphématoires avec des esprits incarnés, mais il souligne qu'il ne s'agit que d'hallucinations et de songes, provoqués par le diable pour s'emparer de l'entendement des gens ; et savez-vous quels en sont les résultats proposés ? » Il ne me donna pas le temps de répondre et continua : « La pénitence et la prière. C'est ce qui est écrit dans le Canon et c'est ce que préconise notre mère l'Église à partir de l'an 1000 environ. Il n'y a pas si longtemps, et, comme d'autres documents que détient monseigneur Micheli le démontrent, un siècle plus tard, une grande partie du clergé accepta d'un sursourcil pacifique, la réalité expérimentale de ces faits, tandis que le peuple entier en avait la certitude ; et la magie du diable, son apparition, en chair et en os, lors de réunions de sorciers et de sorcières, devint par la suite de plus en plus indiscutable. »

« Il est, en effet, impensable et dangereux même, de penser autrement », rétorquai-je sèchement. J'allais compléter en lui avouant une menace plus grande encore, quand je songeai à nouveau à son puissant protecteur qui, je l'avais d'un sursourcil compris, partageait ses mauvaises pensées, et je me tus.

L'avocat profita de mon silence pour répondre : « Cependant, mon juste seigneur, une interprétation modérée du Canon Episcopi, indiquerait-il, sans doute, que nos ancêtres étaient des ignorants ? Il est possible que jusqu'au onzième siècle, depuis que la torture fut mise hors-la-loi et que l'on garantit un procès équitable à tous les inculpés », Ponzinibio, me regardant droit dans les yeux, ajusta le ton, « les sorcières et les sorciers n'étaient plus qu'un phénomène de second ordre et qu'au contraire, son nombre n'a fait qu'augmenter ensuite, pour représenter aujourd'hui un des pires dangers ? Ce qui semble le résultat de n'en deviendra-t-il pas la cause ? Comme je le disais, qui pourrait résister à la douleur ou, à son présage, même, sans avouer coupable ? Est-il possible que ces derniers siècles, où tant de monde a glorifié la sagesse, aient vu la déchéance de la raison, gloire du Christianisme du premier millénaire ? » Il conclut enfin : « Monseigneur Micheli prie pour vous et exprime le désir ardent de vous voir, monsieur le Juge Général. Il vous attend jeudi prochain chez lui, deux heures avant le lever du soleil. Que puis-je lui dire ? »

« Mon obéissance à l'égard de son excellence est absolue. Faites-en lui part, et dites-lui que je viendrai. »

Chapitre III

Comme d'habitude le lendemain matin, mardi, deux jours avant mon rendez-vous avec l'avocat Micheli.

J'accomplissais une tâche importante, sagement sous une injonction papale puisqu'elle me fut personnellement assignée par l'excellent Turibio Fiorilli, prince de Biancacroce, son porte-parole officiel.

J'espère pouvoir m'acquitter de cette charge avant le premier après-midi, pour pouvoir me rendre ensuite chez Mora, comme je le lui avais promis, une femme du peuple beaucoup plus jeune que moi, à peine vingt-trois ans accomplis, des cheveux noirs et pais, un visage et un physique

de nymphe, que j'entretenais secrètement et avec qui je forniquais, sans jamais l'avouer par crainte des punitions draconiennes. Car je ne savais pas à qui me confier, le confessionnal n'était pas encore institué à cette époque, alors que ce mécanisme, après le Concile de Trente, aurait assuré un certain anonymat au pénitent.

Toutefois, je ne croyais pas pouvoir accomplir mon devoir à temps pour retrouver ma Mora, même avec du retard.

J'ai prouvé une inquiétude confuse.

Il y avait avec moi un de mes juges à latere, Venerio Salati, six gendarmes d'escorte tandis que Angelo Rissoni, lieutenant commandant de la Garde du Tribunal, avait carté les branches et broussailles de son épée pour nous frayer un chemin. Nous progressions à pied dans le ventre dense d'une forêt obscure.

Nous savions tous que les problèmes de l'Église auraient finalement trouvé une solution si nous avions réussi notre entreprise: l'Église protestante se serait ouverte ouvrant un splendide couloir évangélique à la population chrétienne, finalement réunie.

Mon cœur était donc empli d'une immense joie, comme celle de chacun, comme les paroles prononcées par les gardes et mon assistant le laissaient entendre. Ce contentement parvenait à calmer notre anxiété: personne entre nous ne connaissait le chemin à suivre et avançait donc tâtonnant. Rissoni restait silencieux, absorbé par sa responsabilité de chef de file: les marais n'étaient pas loin qu'il fallait d'abord éviter avant de finalement atteindre l'objectif.

Je me souviens de la sueur sur mon front, des gouttes que je devais perpétuellement éponger de ma manche gauche, tandis que de la main droite, j'entreignais, comme tous les autres, l'épée de gain, car nous savions que les loups et les onces étaient à l'affût.

Mon ancien supérieur le chevalier Astolfo Rinaldi, d'ormais majordome anobli de sa Sainteté, nous attendait le long du chemin pour nous donner les dernières instructions; mais personne de nous ne savait où nous aurions rencontré; on nous avait dit que lui-même nous aurait retrouvé, le moment voulu. Un tel secret entourait cette opération dont nous-mêmes ne pouvions connaître toutes les phases.

Malgré une longue marche, nous n'apercevions toujours pas le bout de cette forêt épaisse. Je levai le regard et remarquai au travers des entrelacs de feuillages, que le soleil était d'ormais au zénith. Il était évident qu'il ne me serait plus possible de rendre visite à ma Mora ce jour-là.

C'est avec ces pensées que je vis le lieutenant commandant s'enfoncer dans le terrain avant de disparaître, en un instant: des sables mouvants! C'est en vain que deux gendarmes et moi-même tentâmes de le rejoindre, d'abord en plongeant les bras dans la fange, en équilibre à la frontière du sol ferme, puis remuant les sables diaboliques à l'aide d'une longue branche trouvée sur place: l'officier était trop enfoncé.

«La porte de l'enfer!», ne put élever le fonctionnaire, vice commandant de l'escouade: «Il est dans les mains du diable!»

Je le fis taire d'un regard glacé et lui soupirai: «Prend le commandement de l'escorte! En tête de file, vite, et trouve-nous un autre chemin.»

Il obéit, même si son expression et sa démarche chancelante, trahirent sa mauvaise volonté.

J'adressai à tous un «Courage et confiance!» et dirigeai vers chacun d'eux, un regard résolu et altier.

«Orgueil!», entendis-je alors résonner dans ma tête. Je regardai alentour, pour voir si les autres aussi l'avaient entendu, mais personne ne réagit; je frémis: qui avait donc parlé?

Suivant la nouvelle direction et pas mal de temps après, presque au crépuscule, nous rencontrâmes le chevalier Rinaldi, tout seul, dans une petite clairière. « Par-là », dit-il, nous indiquant du doigt notre gauche, dans la direction d'un sentier qui s'ouvrait, à peu de distance de nous, parmi des ronces hautes et touffues. Puis sans rien dire d'autre et après m'avoir lancé un regard de haine et comme s'il me craignait, s'enfuit dans la direction opposée.

Très vite, ce chemin nous mena finalement, sur une plage de sable très clair, presque blanc, face à la mer.

Nous avons tous choisi parmi les nageurs car nous avions l'ordre, une fois arrivés, de nous immerger et de prendre le large où la barque de Pierre, invisible du littoral, nous attendait.

Nous abandonnâmes donc les armes sur le sable, puis nous nous baignâmes dans l'eau et commençâmes à nager. Le soleil commençait à se coucher et l'eau devint bientôt couleur de safran ; et ce n'est qu'alors que nous vîmes avec beaucoup de dégout, des serpents et d'autres reptiles d'égout, tant tout autour de nous, à fleur d'eau et nous sentîmes les assauts d'autres sur nos jambes et sur le dos. Il s'en fallut de peu qu'un menu serpent à rayures jaunes et vertes, pas plus long que mon doigt majeur, ne entra dans la bouche. Comme si cela n'était pas assez, des nuées de moustiques nous assaillirent, de nombreux se posant sur nos fronts et sur nos oreilles pour en sucer le sang. Priant et nous exhortant les uns les autres, nous poursuivions ; et tout à coup, nous découvrîmes notre très douloureuse surprise qu'au lieu de la barque de Pierre, une autre rive nous attendait : non pas la Mer de la Pureté que le Pape nous avait assigné comme destination et qui eût enveloppé nos corps, mais au lieu de cela, une grande lagune d'eau saumâtre tout autour.

Nous nageâmes jusqu'à cette plage, d'ordinaire puisés, tandis qu'un nombre toujours croissant de reptiles continuaient de nous effleurer, avant d'atteindre la rive, enfin.

Que faire maintenant ? Nous nous laissâmes tomber sur le sable, sans souffle ; mais peu après j'intimai l'ordre de continuer, me mettant debout dans un lan improvisé d'orgueil bien placé. Il faisait presque sombre, d'ordinaire.

C'est ce que nous fîmes ; cependant, après quelques pas à peine, un tremblement de terre, étrangement silencieux, déchira instantanément la terre sous nos pieds, ouvrant un gouffre qui engloutit Venerio Salati, mes collègues, et tous les autres, sauf moi ; en fait, à ce même moment, un bras sortit du brouillard laiteux mystérieusement et brutalement apparut mes collègues, et sa main dont un des doigts portait l'anneau épiscopal, me saisit.

C'est à ce moment que je me réveillai dans ma chambre de nuit : nous étions encore la nuit entre lundi et mardi.

C'est que plus tard que je compris le sens de ce cauchemar. Il s'y trouvait le futur immédiat et prochain de mes collaborateurs et de moi-même : des années plus tard, Paul IV, en proie à des manifestations protestantes similaires, avait rallumé avec la plus grande diligence, la chasse aux êtres errants, plus horrible que jamais. Le futur cardinal Gabriele Micheli s'était mobilisé contre la volonté criminelle du Pape et réussit, tant bien que mal, à faire condamner une partie des inculpés à la déportation, sinon à mort : on agrandit la prison de l'Inquisition pour contenir tous les détenus. Cependant le massacre fut évitable, y compris celui de Angelo Rissoni et Veniero Salati, devenu tout à coup Juge Général à ma place. Le cardinal Micheli, sur ordre direct de sa Sainteté, avait été emprisonné sans procès et libéré seulement à la mort de cet excellent Pape. Moi seul survivais indemne à toutes les persécutions, vivant comme un simple pénitent, inconnu, dans un couvent ermite que j'avais intégré un an après ce songe dantesque.

Pourtant, je ne saisis pas immédiatement le sens de l'allégorie, toutefois celle-ci revêtit tout de suite avec assurance, que l'exclamation entendue vers la moitié du mauvais

rève, « Orgueil », était un avertissement, et qu'il m'était adressé par le Bien, et non par Satan.

Chapitre IV

L'après-midi, alors que je me trouvais au corps de garde du siège du tribunal, donner des ordres au lieutenant commandant, un messager, sbire communal Grottaferrata, s'approcha de moi. Il me déclara devant les hommes d'armes que le curé paroissial de sa bourgade sentait sa fin venir et voulait entretenir une chose de la dernière gravité, avant de rendre l'âme. Il m'implorait de ne pas refuser.

Ce jour-là, mon intention était vraiment de rendre visite à Mora. Ce fut donc de mauvais gré et non sans une bonne dose d'hésitation, que je répondis oui au messager, mais me trouvant devant tant de témoignages, je n'aurais pu faire autrement : en tant que Juge Général je devais faire preuve du sens du devoir moral et de la charité. Toutefois je lui demandai de m'attendre, car je n'avais pas l'intention de m'aventurer à cheval par les chemins peu sûrs, ni soustraire des gardes du tribunal à leur devoir pour des raisons autres que professionnelles ; et je lui demandai et obtint la promesse de m'accompagner à Rome.

Étais dans l'impossibilité de prévenir ma dulcinée ; mais tant donné que ce n'était pas la première fois que les affaires me retenaient, j'avais la certitude qu'elle ne s'en serait pas occupée. D'autre part, elle savait bien qu'elle me devait tout et ne m'était plainte de rien.

Le voyage fut sans encombre et, la tombée du jour, nous arrivâmes au village.

Le sbire me conduisit directement au presbytère. Un jeune prêtre nous accueillit et sursauta quand je m'annonçai. « Le curé vient à peine de se confesser, et il est encore lucide », me dit-il, d'une voix ténue, en me conduisant par les escaliers vers la chambre du supérieur : « Je lui ai déjà administré l'Eucharistie et l'Extrême Onction et il en semble rajeunir, car il a retrouvé une voix plus forte et une expression plus claire. »

Le rattachement qui, souvent, précède la mort, pensai-je spontanément ; et je me troublai soudain : en bon chrétien, j'acceptais de bonne foi le pouvoir thaumaturgique de l'Huile Sainte ; pourquoi donc cette pensée blasphématoire me traversa-t-elle ? Il n'y avait pas de doute, ce devait certainement être le diable. Sans doute voulait-il m'empêcher de m'adresser au curé ? Je fis le Signe de Croix et commençai de prier, au moment même où je m'approchai du mourant, imité par le jeune prêtre et par la garde, qui était monté derrière nous. Ils pensèrent sans aucun doute à une oraison à l'intention de ce moribond, ce que d'ailleurs, je partageais aussi.

La chambre, très petite, était misérablement aménagée, une planche monacale, quelques tagères en bois brut pour les livres et, comme grabat, trois traverses recouvertes de paille posées sur des chevalets. La pièce était à peine éclairée par deux bougies.

L'archiprêtre semblait assoupi ; mais au son de nos prières il ouvrit les yeux et se tourna vers moi, en exprimant un soulagement suivi d'un gémissement.

« C'est le cilice », murmura le jeune prêtre, l'oraison à peine terminée, « il le porte depuis de nombreuses années et il n'a pas voulu que je l'en débarrasse, même maintenant. »

« Laissez-nous seuls et éloignez-vous », intimai-je. « Toi aussi », adressai-je au sbire : « Il n'est pas question que nous retournions aujourd'hui. Je me reposerai ici. Viens m'attendre à l'aube ; sollicite la sainte autorisation du bourgmestre, en mon nom. »

Une fois seuls, le prêtre me fit signe d'approcher la planche de sa couche.

À peine ses côtés, il se mit à me parler ; et tandis que ses mots sortaient progressivement de sa bouche, moi, j'ouvrais la mienne toujours plus.

Il me raconta à propos d'Elvira, contre qui il avait témoigné quelques années auparavant.

La femme, encore jeune, après de nombreux malheurs, avait fini par arriver à Benevento, repaire fameux de sorcières autour duquel, comme elle avait raconté le dialogue Spina dans son traité, elles se réunissaient sous un noyer à perpétrer des choses horribles et à en concocter de nouvelles. Sa mère avait été l'une d'entre elles. J'étais au courant à propos de cette sorcière pour avoir lu le livre du docte dominicain. Elle se trouvait perchée tel un vautour sur une branche du noyer, les jambes écartées, quand, passant par-là, solitaire, un jeune marchand, bossu mais sublimement fait et d'un parler très noble, et voyant la sorcière, femme pour le reste très belle mais néanmoins plus très jeune, attirée par les aspects gâtés qu'elle exhibait, entama une conversation lascive. Elle aussi avait aussitôt désirs sexuellement, mais de désirs d'unionnaques les plus bestiaux et contre-nature, et lui avait promis de lui ôter la bosse, définitivement, s'il acceptait de la satisfaire. C'est ce qui arriva. Tant plus tard de passage à Benevento, à l'auberge, après de nombreuses beuveries, le marchand, le visage rougi de tant de bêtise, peu avant de s'en aller, avait raconté le fait aux autres hâtes, leur montrant l'histoire à plusieurs reprises, se tournant par-ci puis par-là pour que chacun pût bien la voir, et jurant tous qu'avant la luxurieuse rencontre avec la mère, son dos était beaucoup plus gibbeux. Ensuite il s'éloigna, en riant, vers son destin inconnu sans pouvoir être interrogé au préalable par les autorités. Il ne fut donc pas possible de connaître les faits de la chipie libidineuse pour l'appréhender et la juger. D'ailleurs, un forgeron, lui aussi boscot, ayant prestement retrouvé la voix, s'était rendu au pied du noyer en espérant y trouver la belle harpie et de connaître aussi bien l'extase suprême dont l'autre s'était vantée que, et surtout, l'ablation définitive de sa protubérance. Elle s'y trouvait, mais l'homme était tellement vilain et avait l'haleine tellement vineuse de trop de boissons que la sorcière, irritée, non seulement n'avait pas forniqué avec lui, mais, plutôt que de lui enlever la bosse, elle y avait appendu celle de l'autre. Arrivée à la place du village, bouleversée, le pauvre artisan avait relaté sa mésaventure aux témoins. Selon certains d'entre eux, le renflement avait doublé ; selon d'autres, elle n'avait grossi que de peu ; pour d'autres encore, qui selon Spina cependant, n'avaient l'intention que de consoler la victime et non de rendre la victime, la prééminence n'avait pas changé. Deux pandores communaux sur le seuil de la mairie avaient tout entendu et immédiatement arrivèrent le lendemain. Peu après, l'enquêteur local avait obtenu du forgeron, la description physique de la sorcière, et, connaissant tous les autres villageois, était parvenu à l'identifier comme une certaine guérisseuse et sage-femme miteuse. C'est ainsi que celle-ci fut arrêtée peu de temps après dans sa maison par les gendarmes communaux : comme l'enquêteur le soupçonnait, de par sa faculté à pouvoir voler, comme toutes ses semblables, elle devait avoir atterri à Benevenuto avant même que le pauvre malade n'y fût arrivé. Il ressortait du traité de Spina que la rombière, c'est-à-dire, avait une fille, sans aucun doute le fruit, selon l'intuition instantanée des tous, de son accouplement avec le diable, mais qui malheureusement n'avait pu être appréhendée. J'ai appris du père quelle s'était pas chez elle au moment de l'arrestation de la mère et, qu'au retour, elle avait été vue et saisie de force dans sa propre boutique par le jeune tailleur du village, un juif en mal vu de tous et souvent insulté et qui, solidaire de tous les persécutés, mais aussi parce que cela faisait longtemps qu'il était fasciné par la beauté du tendron, l'avait cachée. Dans son laboratoire, Elvira avait dû souffrir les cris horribles de sa mère torturée dans le tribunal tout proche, laquelle, après seulement deux jours, avait été condamnée et, pour calmer la plume tumultueuse, tout de suite brûlée, sans étranlement préalable afin que le peuple apprécie mieux le verdict prononcé, en se délectant de ses hurlements. Il était soir et, profitant de l'assoupissement des villageois excités devant le bûcher et, surtout, amoureux attiré par la jouvencelle en herbe, il avait préférentiellement lui aussi s'éloigner de Benevento. De loin, Elvira avait vu sa mère se consumer et entendu ses dernières vociférations stridentes. Ils avaient vu ensemble

comme des couche-dehors, lui en coupant des habits de village en village, elle en vendant une liqueur couleur paille, dâ##un goÃ»t exquis affirmait le curÃ© pour y avoir goÃ»tÃ© Ã maintes reprises, et dont elle tenait la recette de sa mÃ»re. Tout cela, elle lâ##avait ensuite racontÃ© Ã lâ##archiprÃ»tre Ã qui elle sâ##Ã©tait finalement liÃ©e, dont elle devint enceinte et aprÃ»s de nombreuses pÃ©ripÃ©ties, lui demanda un asile temporaire : elle avait Ã peine Ã©chappÃ© Ã un repaire de brigands oÃ¹ elle Ã©tait gardÃ©e en esclave pendant des annÃ©es puisque câ##Ã©tait dans la rue quâ##ils lâ##avaient capturÃ©e, aprÃ»s quâ##ils eurent tuÃ© son compagnon. Le prÃ»tre, plein de compassion, lâ##avait placÃ©e comme esclave dans la famille pieuse dâ##un notaire, oÃ¹ elle put donner naissance Ã une enfant, en paix, obtenant le privilÃ©ge de pouvoir la garder avec elle dans les combles et de lâ##Ã©lever. Malheureusement, avec eux habitait un frÃ»re du chef de famille, lui aussi juriste mais dâ##une toute autre trempe : câ##Ã©tait un fainÃ©ant qui, le doctorat en poche aprÃ»s beaucoup de labeur, nâ##avait pas voulu exercer et avait dÃ©vorÃ© tout le patrimoine paternel en bombances. Câ##Ã©tait par charitÃ© que son frÃ»re lâ##entretenait et lâ##habillait pendant tout ce temps, tandis quâ##il sâ##efforÃ§ait de lui procurer un emploi convenable et facile. Ã peine Elvira eut-elle retrouvÃ© une silhouette normale que ce dÃ©pravÃ© sâ##en Ã©tait allumÃ© et avait tentÃ© de la possÃ©der brutalement ; mais la femme, dâ##une forte complexion que la vie errante avait rendue encore plus rude, lâ##avait maÃ»trisÃ© et Ã©tourdi avec un chandelier. La matrone de maison, que les hurlements de sa servante avaient alertÃ©e, lâ##avait assistÃ©e dans les derniÃ»res phases de la lutte. Ses vÃ©tements en lambeaux et ses tumÃ©factions ne laissaient aucun doute sur la culpabilitÃ© de lâ##homme; mais câ##Ã©tait le frÃ»re du notaire. Que faire ? Ces bons chrÃ©tiens ne voulaient pas que la femme eÃ»t Ã souffrir par la mÃ©chancetÃ© des autres ; mais lâ##autre nâ##en Ã©tait pas moins un parent. AprÃ»s avoir longuement tergiversÃ©, ils lui avaient finalement offert une somme qui lui permÃ©t de sâ##Ã©loigner de la maison et, si possible, du village. La malheureuse cependant, son enfant Ã©tant encore trÃ»s petite, prÃ©fÃ©ra sâ##installer dans une cabane Ã lâ##orÃ©e du bois. Câ##est lÃ quâ##elle mit Ã profit lâ##art maternel, la prÃ©paration et la vente de sa liqueur et de dÃ©coctions mÃ©dicinales ainsi que lâ##assistance Ã lâ##accouchement de femmes du peuple : le choix du mÃ©tier fut la cause principale de son mal ; mais ne lâ##empÃ©cha pas de se consacrer aussi au marchÃ© de passereaux quâ##elle savait capturer avec des filets et garder vivants, en attendant les acheteurs, dans une grande cage.

Pendant quatorze annÃ©es, Elvira vÃ©cut plutÃ»t tranquillement. Certains, Ã dire vrai, la traitaient de sorciÃ»re en blaguant ; mais elle ne souffrit pas de persÃ©cutions. Au contraire, elle eut quelques propositions de mariage. Elle cependant, dÃ©goÃ»tÃ©e par les hommes, les avait toutes refusÃ©es.

Ã deux reprises, elle avait dÃ©, au dÃ©but, se dÃ©fendre du frÃ»re du notaire qui, impÃ©nitent, sâ##Ã©tait approchÃ© dâ##elle pour lâ##embrasser, sans pour autant y parvenir, de par la protection rÃ©pÃ©tÃ©e de la femme. Câ##est ainsi quâ##une rancune fÃ©roce avait grandi en lui, autant que son ardeur. Heureusement, ses parents lui avaient finalement trouvÃ©, une charge respectable Ã Rome, et il sâ##en alla, la laissant en paix.

Parmi les soupirants, il y eut mÃ»me ce Remo Brunacci qui lâ##aurait ruinÃ©e, lâ##ivrogne du village, quâ##elle avait constamment chassÃ© en le moquant. Quand il sâ##Ã©tait adressÃ© au prÃ»tre en dÃ©clarant, sous lâ##emprise du vin, avoir une Ã©rection par la magie dâ##Elvira, lâ##ecclÃ©siastique avait compris quâ##il ne sâ##agissait que dâ##ivresse et que lâ##abstinence Ã©tait le remÃ©de. Il avait donc fait mine de contrÃ»ler entre les jambes de lâ##homme la disparition du vit puis, il avait enfermÃ© Brunacci pour quâ##il se dÃ©barrassÃ©t des fumÃ©es entre autre grÃ©ce Ã lâ##ascension de beaucoup dâ##eau : courante, et non bÃ©nite, contrairement Ã ce quâ##il lui avait dit pour lâ##encourager. Il nâ##en avait pas prÃ©vu les consÃ©quences. Le village avait commencÃ© Ã se liguier contre Elvira, avant de rÃ©clamer haut et fort quâ##elle fÃ»t capturÃ©e. Pire, le juge Astolfo Rinaldi, se trouvait au village en ce moment, en visite chez le notaire.

« Rinaldi ! Â » fis-je Âcho, ÂmerveillÂ dâentendre le nom de mon vieux supÂrieur, interrompant le rÂcit du moribond.

CâÂtait lui le frÂre du notaire. GrÂce aux puissants parents de la belle-sÂur, il Âtait parvenu au tribunal de Rome, oÂ¹ il avait fait carriÂre jusquâau sommet. CâÂtait sans doute lui-mÂme, me demandai-je, qui avait mis la lettre anonyme dans lâurne dÂsignÂe de lâInquisition ? Par vengeance ? Dâailleurs, mÂme le curÂ, ÂpouvantÂ par la nouvelle situation et en particulier par quelques Âillades que le juge lui avait dÂcochÂes tout juste avant de repartir, avait Â son tour prÂsentÂ la gendarmerie de la commune, sa dÂnonciation officielle, immÂdiatement transmise Â la Ville. LâecclÂsastique, lâchement, avait craint pour sa propre vie, quâil trouvait mÂme cette issue trÂs probable, quâil nâaurait pas ÂtÂ le premier prÂtre arrÂtÂ, torturÂ et condamnÂ pour complicitÂ en sorcellerie. JâÂtais au courant du reste et moi-mÂme jâen avais tirÂ toutes les consÂquences. Le curÂ, plein de remords dâavoir fait un faux tÂmoignage, et par-dessus tout, jurÂ devant Dieu, aprÂs le procÂs, avait modestement Âlu domicile dans la mÂme petite piÂce oÂ¹ avait ÂtÂ enfermÂ Brunacci, il avait endossÂ le cilice, sâÂtait soumis Â toutes sortes dâhumiliations, avait renoncÂ Â tout bien-Âtre, fÂt-il le plus innocent. Au point de mourir, devenues futiles les craintes qui, mÂme dans le remord, continuaient de le sÂduire, il avait finalement voulu mâavertir, parce quâil Âtait arrivÂ encore autre chose, cette fois Â Marietta, la blonde et belle adolescente fille dâElvira. Quand la troupe frappa, la mÂre, pressentant que quelque chose de mauvais Âtait sur le point de se produire, avait cachÂ Marietta sous le lit, aprÂs lui avoir enjoint de rester sans bouger ni broncher, quoiquâil advint. AprÂs que les inquisiteurs sâen furent allÂs avec Elvira, la jeune fille Âtait sortie et, ne sachant pas qui avait emmenÂ sa mÂre, elle sâÂtait adressÂe au curÂ pour dÂnoncer un rapt. LâarchiprÂtre au courant de lâarrestation, nâavait par Âclairci lâÂquivoque, au contraire il lui avait dit quâil nây avait plus rien Â faire dÂsormais : on savait bien que, pour ces choses, il nây avait pas assez de gendarmes ! Et quâelle garde le cÂur en paix. Le jour mÂme elle fut placÂe comme servante auprÂs de villageois. Cependant, aprÂs lâexÂcution de sa mÂre, Rinaldi Âtait arrivÂ Â Grottaferrata avec trois gardes du tribunal de la Ville, il avait apprÂhendÂ Marietta en prÂtextant un supplÂment dâenquête et lâavait emmenÂe Â Rome. Sans doute avait-il voulu se venger dâElvira en sâen prenant Â sa fille ? Le curÂ me demanda dâouvrir une enquÊte, par devoir de justice, et, si Â la lumiÂre de la loi, quâil ne connaissait pas, il constatait un dÂlit, de punir le coupable ; et si possible de dÂcouvrir le sort de la fille et, si elle Âtait encore en vie, de la prÂserver de maux ultÂrieurs. CâÂtait sa seule planche de salut.

Je promis au mourant que je chercherais la justice de toutes mes forces.

Le restant de la nuit, hÂbergÂ dans la riche et ancienne chambre Â coucher du curÂ, malgrÂ une literie des plus agrÂables et un matelas confortable, je ne fermai pas lâÂil.

Autour de minuit, le moribond rendit lâÂme, jâentendais en effet, les prÂres du jeune prÂtre ; mais je ne me levai pas pour me joindre Â lui.

Jâprouvais un grand sentiment dâabandon. Je nâaurais pas dÂ Âprouver du remord pour lâinjuste condamnation dâElvira parce que jâavais agi, comme toujours, selon la loi et en conscience ; mais je ressentais une inquiÂtude dÂsagrÂable et une lâgÂre nausÂe qui ne devaient pas me quitter avant le matin.

Chapitre V

Au lever du soleil, aprÂs avoir priÂ sur la dÂpouille de lâecclÂsastique, je repartis ; et je repartis seul, sans attendre la garde. Jâagis par impulsion, mais en y rÂflÂchissant, je pense maintenant que, quoique mâayant rationnellement disculpÂ, mon instinct dÂsirait, au plus profond du danger que reprÂsentait ce retour solitaire, rÂclamer la punition. Dâailleurs jâavais un grand courage physique, que jâentretins durant toute ma vie ; et je maniais

parfaitement lâ#pÃ©e et la dague que, comme magistrat, jâ#avais le droit de porter. Mon pÃ©re en effet, dÃ©s quâ#il prit ses fonctions, mâ#avait fait donner des leÃ§ons par un de ses clients, le maÃ®tre dâ#armes JosÃ© Fuentes Villata, homme maigre mais vigoureux et, chose rare pour un mÃ©diterranÃ©en, trÃ©s grand, presqueâ#un bras de plus que moi : dÃ©jÃ© garde personnel adroit dâ#Alexandre VI, il vivait, aprÃ©s la mort du Borgia, de son Ã©cole dâ#escrime. Depuis quelque temps, dÃ©sormais plus trÃ©s jeune mais encore bretteur averti, il Ã©tait devenu chef de lâ#escorte privÃ©e de lâ#ex juge Rinaldi.

Ce nâ#Ã©tait donc pas sans une certaine crainte que je reprenais la route.

Jâ#avais toujours fait preuve de prudence Ã© lâ#Ã©gard des puissants : y a-t-il plus de risques, en effet, Ã© Ã©tre attaquÃ© par un coupe-jarret de grands chemins que poursuivi par lâ#hostilitÃ© et la malveillance dâ#un seul dâ#entrâ#eux ? Astolfo Rinaldi Ã©tait devenu trÃ©s puissant. Il aurait reprÃ©sentÃ© le vÃ©ritable danger, lâ#eussÃ©-je attaquÃ©. Lui, en entrant dans le cercle de Bartolomeo Spina et donc de son protecteur Giulio Medici, avant mÃªme que celui-ci ne devint le pape ClÃ©ment VII, avait atteint le grade de Juge GÃ©nÃ©ral ; puis, aprÃ©s le sac de Rome, alors que moi jâ#Ã©tais nommÃ© Ã© son poste, il fut Ã©levÃ© au rang de chevalier gentilhomme et promu Majordome Honoraire aux Chambres de Sa SaintetÃ©. Il en avait assumÃ© de nombreuses charges importantes, aussi bien diplomatiques que privÃ©es et, murmurait-on, mÃªme des missions secrÃ©tes. Il avait, depuis le temps quâ#il Ã©tait magistrat, les faveurs amicales de lâ#omnipotent prince Turibio Fiorilli di Biancacroce, homme trÃ©s riche et Premier SecrÃ©taire EcclÃ©siastique Cardinal Percepteur et TrÃ©sorier, de fait lui-mÃªme Ã© la tÃªte de la perception des impÃ©ts et de la TrÃ©sorerie pontificale, mais aussi Duc des Milices Territoriales, Premier Conseiller de lâ#Ordre Public et Porte-parole SÃ©culier du Pape Souverain.

DÃ©sormais je connaissais Astolfo Rinaldi comme un homme avide dâ#argent, sur le modÃ©le de son compagnon et patron Biancacroce. DÃ©jÃ©, alors quâ#il Ã©tait encore magistrat, il Ã©tait arrivÃ© Ã© accumuler dâ#Ã©normes richesses. Il avait fait des cadeaux somptueux Ã©

ClÃ©ment, cet ecclÃ©siastique qui, aprÃ©s sa mort, fut appelÃ© le pape du malheur, lui aussi affamÃ© dâ#argent et assoiffÃ© des louanges que lui prodiguait le juge ; câ#est tout cela sans aucun doute qui valut au chevalier Rinaldi le succÃ©s.

Vraiment, au dÃ©but de ma carriÃ©re, je nâ#avais pas compris cet homme et, jeune ingÃ©nu dÃ©sireux de justice, je lâ#avais pris pour maÃ®tre ; mais aprÃ©s un certain temps, ayant compris mon attachement et lâ#ayant sans doute pris pour une suggestion timide, il sâ#Ã©tait lâ©gÃ©rement dÃ©voilÃ© : un aprÃ©s-midi, alors quâ#il Ã©tait particuliÃ©rement gai puisque, comme le trahit son haleine, son repas ayant Ã©tÃ© plus arrosÃ© que dâ#ordinaire, il me dit : Â« la chasse aux sorciÃ©res nous nourrit tous : moi, vousâ#! tous ! Câ#est une affaire : sbires, gÃ©nÃ©raliers, scribes et greffiers, tourmenteurs, bourreaux ; bÃ©cherons, charpentiers, pompiers ; etâ#! nous les juges. Â» Mon oreille se dressa. Â« Vive ces maudites ! Â» avait-il ajoutÃ©, levant haut la main comme sâ#il y tenait une coupe de cocktail : Â«â#!et lâ#atout politique ? Les puissants font ce quâ#il leur plait alors que la faute de tous les maux revient aux sorciÃ©res. Ou, aussi, aux juifs, Â« les perfides assassins du Christ Â» ; et quant aux commerÃ§ants ? Quel avantage que la plÃ©be sâ#en prenne Ã© eux ! Quel bien lorsquâ#un prince rÃ©duit la part en mÃ©tal prÃ©cieux de la monnaie, voit la dÃ©valuation attribuÃ©e Ã© ces misÃ©rables qui, devant Ã© leur tour augmenter les prix, apparaissent comme la cause premiÃ©re du mal ; câ#est ensuite Ã© nous dâ#intervenir pour les mettre au pilori public pour calmer le peuple, et mÃªme, de temps en temps, en pendre un dâ#entre eux. Quel succÃ©s pour lâ#ordre public, cher Grillandi ! Quel paix pour les grands, les cardinaux, les princes, les banquiers ! Câ#est toute une industrie, mon cher, un immense pouvoir dont nous sommes les serviteurs fidÃ©les. Vous nâ#en Ã©prouvez pas de lâ#orgueil ? Â»

Jâ#en eus la nausÃ©e. Pendant plusieurs jours jâ#avais eu lâ#envie de tout abandonner pour me consacrer au barreau. Je me souviens que je mâ#Ã©tais demandÃ© si le juge Rinaldi, tant intÃ©ressÃ© par lâ#argent, nâ#avait pas, dans certaines circonstances, et moyennant

rétribution, influant sur les sentences. Je regrettais en effet, plus d'une fois, qu'alors que j'aurais certainement infligé le bâton, lui n'avait ordonné que la réclusion. Au contraire, dans d'autres situations où¹, selon moi, seule la prison s'imposait, mon supérieur avait demandé le bâton. En particulier, restait enraciné dans ma mémoire le cas de Giannetto Spighini, homme riche de famille marchande et fonctionnaire ordurier des finances du Pape, une charge publique qu'il avait achetée prudemment pour augmenter son prestige social.

J'eus à traiter de son cas durant les premières années de ma carrière, quand j'avais encore beaucoup d'estime pour Astolfo Rinaldi.

Je connaissais Spighini avant le procès parce qu'il habitait dans un beau palais face au logement que j'avais loué et m'avait adressé son salut et, parfois, de la terrasse au balcon, accordé un brin de causerie. C'était quelqu'un de spontané et de sanguin et, à dire vrai, même fou, comme quand il s'asseyait sur la terrasse torse nu pour jouir, selon lui, de l'influence bénéfique des rayons de l'astre solaire. Une soirée d'été il était sorti pour prendre un bol d'air sur la petite terrasse et je l'avais surpris appuyé sur la rambarde, le visage renfrogné et la bouche tordue par une grimace de dégoût. Me voyant, sans toutefois me saluer, il m'avait dit violemment : « Mon bon monsieur, à quand la justice ? »

Конец ознакомительного фрагмента.

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.